

Modalités de sélection Trampoline Masculin

Championnats d'Europe junior

PORTIMAO (POR), du 08 au 12 avril 2026

PROGRAMME PREVISIONNEL DE LA COMPETITION :

- Mercredi 08/04 : Q1 Individuelles
- Vendredi 10/04 : Q1 et Q2 synchronisées
- Samedi 11/04 : Q2 Individuelle, Finale Equipe
- Dimanche 12/04 : Finale Synchro, Finales individuelles
- Chaque fédération peut engager au maximum 4 gymnastes en individuel et deux paires synchronisées.

OBJECTIFS :

- 2 gymnastes en demi-finale,
- 3 finales parmi les trois concours,
- 2 médailles.

OBLIGATION EN 2026 : Concourir en filière Elite, être né entre 2010 et 2013.

2 week-ends de sélection :

- Epreuves n° 1 et 2 : samedi 14 et dimanche 15 février 2026, Pôle France Rennes
- Epreuves n° 3 et 4 : samedi 28 Février et dimanche 1er mars 2026, Pôle France Antibes
- **Chaque épreuve de sélection correspond à la présentation, par les gymnastes, d'un exercice Libre 1 (L1) et d'un exercice Libre 2 (L2).**

Mode de sélection :

Le classement se fera par ordre de priorité **selon les critères** suivants :

1-Addition des **2 meilleures épreuves** (parmi les 4 possibles)

Conditions de validation des exercices :

- Les 2 exercices L2 comptabilisés devront être composés d'une difficulté ≥ 12.5 pts
- Le total des 2 épreuves [2 x (L1 + L2)] comptabilisées devra être ≥ 186 Pts

2-Addition des **3 meilleures épreuves** (parmi les 4 possibles)

Conditions de validation des exercices :

- Les 3 exercices L2 comptabilisés devront être composés d'une difficulté ≥ 11.5 pts
- Le total des 3 épreuves [3 x (L1 + L2)] comptabilisées devra être ≥ 273 Pts

3-Addition des **2 meilleures épreuves** (parmi les 4 possibles)

Conditions de validation des exercices :

- Les 2 exercices L2 comptabilisés devront être composés d'une difficulté ≥ 11.5 pts
- Le total des 2 épreuves [2 x (L1 + L2)] comptabilisées devra être ≥ 182 Pts

En cas d'équipe incomplète, un ou plusieurs gymnastes pourraient être proposés par la Direction Technique Nationale à la commission de sélection, après analyse des résultats 2025/2026.

Epreuves Synchronisées : Les formations synchronisées seront déterminées parmi les gymnastes retenus en épreuves individuelles.

La Direction technique Nationale décidera de la constitution de la ou des 2 paires à l'issue d'une concertation entre les gymnastes et l'encadrement.

Départage des ex-aequo :

- 1- Le meilleur total L1 + L2 avec respect des minima de difficulté.
- 2- Le meilleur L2 avec respect des minima de difficulté.

Conditions particulières :

- *Pour les gymnastes ayant participé aux Championnats du Monde Junior 2025 : Le L1 et le meilleur des deux L2 réalisés en épreuve Individuelle (Q1, Q2), pourront être comptabilisés, sous réserve du respect des exigences imposées par ces modalités de sélection.*
- *Tous les gymnastes auront la possibilité de comptabiliser les scores obtenus lors de ces deux week-ends dans le cadre du processus de sélection pour les Championnats de France.*
- *La Direction technique Nationale pourrait accorder à un gymnaste identifié dans le PPF et justifiant son impossibilité de participer au premier week-end de sélection, la possibilité de se présenter sur un L1 et un L2 supplémentaire lors du deuxième week-end de sélection.*

Commission de sélection de la Fédération :

Les sélections seront annoncées à l'issue de la réunion de la commission de sélection de la Fédération Française de Gymnastique.

Tout gymnaste retenu devra adhérer à l'esprit et au programme de préparation du collectif conformément à la convention des sportifs de haut niveau de la fédération.



La Direction Technique Nationale